

## ÉPREUVES DE SÉLECTION OPTION COURS COLLECTIFS

Les épreuves de sélection permettront d'évaluer :

- les capacités d'expression écrite et orale des candidats
- leurs motivations, leur implication et leur projet professionnel
- leur niveau de pratique.

Elles seront composées de trois épreuves :

1/ **une épreuve écrite** de type composition française (durée : 2 h, coeff.1) – à partir d'un sujet portant sur la connaissance du secteur d'activités de la remise en forme ainsi que sur les connaissances des sciences humaines (anatomie, physiologie...) et de la réglementation.

2/ **une épreuve d'entretien** sur le dossier fourni lors de l'inscription (durée : 20 mn maximum, coeff. 2) – A partir de la présentation de ce dossier, le candidat relate son vécu sportif, ses motivations et son projet professionnel, le jury propose au candidat d'aborder différentes questions permettant d'élaborer un profil du stagiaire, d'apprécier ses aptitudes ainsi que son projet professionnel. L'entretien permettra de prendre en compte les qualités d'expression et d'argumentation.

3/ **une épreuve physique** (coeff. 1) dont le contenu est la présentation d'une chorégraphie personnelle.

Enchaînement d'une durée de 1 minute 30 à 2 minutes dans une technique de base choisie parmi les pratiques de la danse et/ou de l'aérobic (sans possibilité d'utilisation d'engins, de matériel ou de costumes). Il est réalisé sur une musique choisie par le candidat et présentée sur un support CD.